



30.11.2005 - 16:33 Uhr

Intergroupe parlementaire Croix-Rouge constitué

Berne (ots) -

L'intergroupe parlementaire Croix-Rouge s'est constitué à Berne au début de la session d'hiver des Chambres fédérales. Il cherche à promouvoir un échange de vues et d'expériences entre membres des deux conseils et représentants de la Croix-Rouge. Ces échanges couvriront les activités humanitaires de la Croix-Rouge suisse et internationale. Mis sur pied à l'initiative du Conseiller aux Etats Hans Altherr (radical, Appenzell Rhodes-Extérieures), il compte parmi ses rangs des représentants de tous les partis gouvernementaux. L'adhésion au groupe est ouverte à tous les membres de l'Assemblée fédérale.

Lors de sa première rencontre avec le président et le directeur de la Croix-Rouge suisse, le groupe s'est penché sur la proposition d'adoption d'un emblème additionnel du Mouvement Croix-Rouge. Il a ensuite discuté des défis qui se posent à la Croix-Rouge suisse en sa qualité de partenaire des pouvoirs publics et d'avocat des plus vulnérables. Ces défis se présentent de manière concrète dans le contexte de la révision de la loi sur l'asile. A ce sujet, la Croix-Rouge suisse s'est publiquement engagée pour le respect de la dignité humaine et du principe d'humanité.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à:
Beat Wagner, Chef du service de communication CRS, tél. 076 372 41 84

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100500976> abgerufen werden.